



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

n° 149-18 C

Objet : RS - Communication du rapport annuel 2017 du réseau Stac établi par la société Transdev Chambéry

- date de convocation le 21 septembre 2018
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-huit, le jeudi vingt-sept septembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barberaz, salle des fêtes, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 63

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Barberaz

Barby

Bassens

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Christian Gogny

Pierre Gerard

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Catherine Chappuis

Anne Manipoud

Jean-Luc Berthalay

Julien Donzel

Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot -

Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux -

Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska -

Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez -

Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Walter Sartori -

Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Jarsy

La Compôte

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Lescheraines

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

Marie Perrier

Annick Bonniez

Brigitte Bochaton - Bruno Stellan

Jean-Pierre Fressoz

Damien Regairaz

Luc Berthoud - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet

Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter

Dominique Pommat

Pierre Hemar

Philippe Gamen

Michel André

Jean-Maurice Venturini

Michel Dyen

Jacqueline Rol

Maryse Fabre

Bernard Januel

Louis Caille

Daniel Rochaix

Jérôme Esquevin

Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Christophe Richel

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Christiane Boisselon à Sylvie Vuillermet - de Denis Callewaert à Luc Berthoud - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Albert Darvey à Pierre Gerard - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Pierre Duperier à Pierre Hemar - de Daniel Grosjean à Julien Donzel - de Jean-Marc Léoutre à Michel Dyen - de Dominique Saint-Pierre à Muriel Jeandet - de Alain Thieffenat à Anne Manipoud

- conseillers excusés : 9

Céline Barniaudy - François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Bernadette Laclais - Luc Meunier - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex

04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 27 septembre 2018

délibération **n° 149-18 C**

objet **RS - Communication du rapport annuel 2017 du réseau Stac établi par la société Transdev Chambéry**

Josiane Beaud, vice-présidente chargée de la multimodalité, des transports, des déplacements et du schéma de déplacements, rappelle que le Conseil communautaire du 25 novembre 2011 a approuvé la signature d'un contrat de délégation de service public (DSP) sous la forme d'une régie intéressée avec la société Transdev Chambéry pour l'exploitation et la gestion du réseau de transports urbains de l'agglomération chambérienne, à partir du 1^{er} janvier 2012.

Conformément à l'article 13 du contrat de délégation de service public, le délégataire doit remettre à Grand Chambéry, avant le 1^{er} juin, le rapport prévu à l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales et dont le contenu est fixé à l'article R.1411-7 du même code.

Il est donc proposé de prendre acte du rapport annuel de synthèse 2017 du réseau Stac, figurant en annexe, établi par la société Transdev Chambéry.

Le rapport annuel complet est consultable à la direction des transports et des déplacements de Grand Chambéry ou au siège de Transdev Chambéry.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de transports et mobilité,

Vu les articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 170-11 C du Conseil communautaire du 25 novembre 2011 portant choix du délégataire et approbation de la convention de délégation de service public pour le renouvellement du contrat de gestion du réseau de transports urbains sous la forme d'une régie intéressée et ses avenants,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport annuel 2017 du réseau Stac établi par la société Transdev Chambéry.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 149-18 C

Objet de l'acte : RS - Communication du rapport annuel 2017 du réseau Stac établi par la société Transdev Chambéry

Thème Préfecture : 8 - Domaines de competences par themes 7 - Transports

Date de l'acte : 27 septembre 2018

Annexe : RA 2017 STAC;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180927-lmc1H21192H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21192H1

Date de transmission en Préfecture : 11 octobre 2018

Date de réception en Préfecture : 11 octobre 2018